



# Le Saint-Siège

---

CONSISTOIRE DU COLLÈGE CARDINALICE [12-13 FÉVRIER 2015]

**SALUT DU PAPE FRANÇOIS  
AUX CARDINAUX RÉUNIS POUR LE CONSISTOIRE**

*Salle du Synode  
Jeudi 12 février 2015*

---

**[Multimédia]**

*Chers frères,*

«Voyez! Qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères tous ensemble!» (Ps 133, 1).

Avec les paroles du Psaume, louons le Seigneur qui nous a convoqués et nous donne la grâce d'accueillir en cette assemblée les vingt nouveaux cardinaux. A eux et à tous, j'adresse mon salut cordial. Bienvenue dans cette communion, qui s'exprime dans la collégialité.

Merci à tous ceux qui ont préparé cet événement, en particulier à Son Eminence Angelo Sodano, doyen du Collège cardinalice. Je remercie la Commission des neuf cardinaux et Son Eminence Óscar Andrés Rodríguez Maradiaga, coordinateur. Je remercie aussi Mgr Marcello Semeraro, secrétaire de la Commission des neuf cardinaux: c'est lui qui, aujourd'hui, nous présente la synthèse du travail accompli ces derniers mois pour élaborer la nouvelle Constitution apostolique pour la réforme de la Curie. Comme nous le savons, cette synthèse a été préparée sur la base de nombreuses suggestions, de la part des chefs et des responsables des dicastères, ainsi que des experts dans ces domaines.

L'objectif à atteindre est toujours celui de favoriser une plus grande harmonie dans le travail des différents dicastères et bureaux, afin de réaliser une collaboration plus efficace, dans la transparence absolue qui édifie la synodalité et la collégialité authentique.

La réforme n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour apporter un fort témoignage chrétien; pour favoriser une évangélisation plus efficace; pour promouvoir un esprit œcuménique plus fécond; pour encourager un dialogue plus constructif avec tous. La réforme, vivement souhaitée par la majorité des cardinaux dans le cadre des Congrégations générales avant le conclave, devra perfectionner encore plus l'identité de la Curie romaine, à savoir d'assister le Successeur de Pierre dans l'exercice de sa charge pastorale suprême pour le bien et le service de l'Eglise universelle et des Eglises particulières. Exercice par lequel l'unité de foi et la communion du peuple de Dieu se renforcent et la mission propre de l'Eglise dans le monde est promue.

Il est évident qu'il n'est pas facile d'atteindre un tel objectif: cela demande du temps, de la détermination et surtout la collaboration de tous. Mais pour réaliser cela, nous devons avant tout nous confier à l'Esprit Saint, qui est le vrai guide de l'Eglise, en implorant dans la prière le don du discernement authentique.

Dans cet esprit de collaboration commence notre rencontre, qui sera féconde grâce à la contribution que chacun de nous pourra exprimer avec parrhésie, fidélité au Magistère et dans la conscience que tout cela contribue à la loi suprême, c'est-à-dire à la *salus animarum*. Merci.